



Lettre d'information n°1, septembre 2011

Éditorial

Avec la fin de l'été, voici la première édition de cette lettre d'information. C'est une nouvelle étape importante dans la vie de notre toute nouvelle association. Après l'assemblée générale, nos statuts ont été publiés officiellement dans le journal officiel du 23 juillet 11. Nous devons maintenant mettre en place des outils pour communiquer, entre membres de l'association mais aussi envers le grand public et les autorités. Cette lettre est un premier outil, le site internet devrait rapidement suivre.

Il nous faut aussi arriver à convaincre les centaines de sympathisants qui nous ont laissé leurs coordonnées d'adhérer, et de participer à la vie de l'association. Les projets sont nombreux, il nous reste maintenant à fédérer les volontés et les énergies pour les concrétiser. Espérons donc que l'automne sera fertile !

Les nouvelles du terrain

Pendant l'été, quelques améliorations intéressantes ont vu le jour :

A **Cessy**, un arrêté municipal autorise désormais la circulation des vélos en double sens dans la Côte du Moralay, qui est à sens unique pour les autres véhicules (sauf bus). Cela permet de maintenir la continuité de l'itinéraire Gex-Genève pour les vélos sur la D15, en évitant la forte circulation de la RD1005.

A la limite entre **Ornex** et **Ferney**, sur l'avenue de Vessy, un nouveau ralentisseur (coussin berlinois) a été mis en place pour sécuriser la traversée piétonne de l'avenue de Vessy, où la vitesse de 50 km/h est rarement respectée par les autos et bus !

A **Ferney**, de vrais arceaux vélo ont été installés près de la mairie et aux arrêts de bus Ferney-Mairie, Brunette et Avenue du Jura. Ces arceaux permettent d'appuyer les vélos et de fixer le cadre et les roues. Avec un bon antivol, il n'y a plus de problème pour laisser son vélo la journée et combiner au mieux bus et vélo.



Toujours à **Ferney**, lors de la réfection de la rue de Versoix, des sas cyclistes ont été mis en place aux feux, et le double sens cyclable à l'entrée de la rue de Versoix est maintenant matérialisé au sol.

Bravo et merci à toutes ces communes pour leurs actions. N'hésitez pas à nous faire part des améliorations que vous avez constatées et que nous avons oubliées de mentionner.

Rue de Versoix: double sens cyclable avec marquage au sol, et sas cyclable au feu



Arceaux vélo à l'arrêt Brunette

Les balades

La balade piétonne du 28 août a été un vrai succès, avec 19 participants qui ont pu profiter du beau chemin le long de la Versoix.

La prochaine balade aura lieu le 18 septembre, ce sera une balade à vélo. Nous vous transmettrons plus de précisions sur son organisation début septembre.

Un petit compte-rendu des balades passées sera mis sur le site internet dès sa mise en ligne.

Quelques projets

Comme mentionné dans l'éditorial, les projets ne manquent pas. Nous essayons de formuler des propositions d'améliorations des itinéraires cyclables et piétons aux autorités. Si vous avez des idées, contactez-nous. De même si vous voulez signaler un point noir. Nous aimerions mettre en place des « fiches trajets », pour présenter les meilleurs (sécurité, rapidité, beauté) itinéraires pour joindre deux lieux. Votre contribution est nécessaire pour que nous puissions rapidement proposer une petite bibliothèque d'itinéraires. De même, nous souhaiterions que des adhérents ou sympathisants proposent des itinéraires pour les balades mensuelles, afin de partager nos découvertes.

Nous souhaiterions aussi mettre en place une vraie carte vélo/piéton de la région, sans doute en s'appuyant sur le projet OpenStreetMap (www.openstreetmap.org). Si vous avez des bonnes connaissances de ce projet, notamment sur le rendu des cartes, votre expertise nous intéresse.

Forum des associations

APICy sera présent lors du forum des associations à Ferney le 3 septembre de 14 à 18h.

Logo et photos

Si vous avez de belles photos correspondantes aux activités de l'association, que vous pouvez nous donner pour illustrer le site internet ou les prochaines lettres d'information, n'hésitez pas à nous les envoyer. De même, n'hésitez pas à nous faire part de propositions pour améliorer ou refaire le logo qui se trouve en tête de cette lettre.

Adhérez à l'association des piétons et cyclistes du Pays de Gex

Pour soutenir les actions de l'association, adhérez ! Pour 2011, l'adhésion coûte 5 € pour les adultes, 10 € au maximum par famille. Vous pouvez adhérer directement auprès des membres du bureau de l'APICy (Denis, Marielle, Tor, Gulia, Peter et Philippe) lors des balades, au forum des associations ou lors d'autres événements.

Contacts : info@apicy.fr, www.apicy.fr